

# Sotteville

*BULLETIN 1999*



**Sotti-vilain brûlé vif à Sotteville**

## LE MOT DU MAIRE

*Le siècle qui s'achève nous aura apporté beaucoup de bouleversements dans le monde entier et dans nos vies de tous les jours.*

*Souhaitons que le nouveau millénaire soit l'occasion d'échanges et de dialogues pour construire l'avenir.*

*Par l'intermédiaire de ce bulletin, je remercie les enseignants, les associations ainsi que tous les bénévoles qui oeuvrent et contribuent à la vie de notre Commune.*

*Je remercie également le personnel communal pour son travail sérieux et consciencieux .*

*A tous les nouveaux habitants, je souhaite la bienvenue parmi nous.*

*Le Conseil Municipal vous renouvelle ses meilleurs vœux pour cette année 2000, qu'elle vous apporte travail, joie, santé et prospérité.*

*Le Maire*

## Le Conseil Municipal

Emile <b>PASQUETTE</b>	Maire
Hélène <b>LETERRIER</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint
André <b>LEMIERE</b>	2 <sup>ème</sup> Adjoint
Laure de <b>LARTURIERE</b>	3 <sup>ème</sup> Adjoint
Cécile <b>SANSON</b>	C.M.
Jacky <b>LEJUEZ</b>	C.M.
Théodore <b>CAPELLE</b>	C.M.
Maurice <b>LEMIERE</b>	C.M.
Noël <b>LETABLIER</b>	C.M.
Maurice <b>LEJUEZ</b>	C.M.
Philippe <b>DELANNOY</b>	C.M.

Les Commissions : voir listes (2)

### Le Personnel :

Secrétaire de Mairie :	Françoise <b>BRISSET</b> , Rauville la Bigot
Agent d'entretien qualifié (ouvrier d'entretien voies publiques)	Jacques <b>QUIEDEVILLE</b> , Grosville
C.E.S. (entretien)	Bruno <b>HIRON</b>
C.E.C.	Bernadette <b>LECARPENTIER</b> (garderie + entretien)

### Heures d'ouverture de la Mairie :

	Mercredi de 15 heures à 18 heures
	Samedi de 10 heures à 12 heures
N° de téléphone	02.33.52.16.73
Fax	02.33.52.33.11
Bibliothèque Municipale	02.33.53.41.21
Ouvertures	Mercredi de 14 heures 30 à 16 heures
	Samedi de 10 heures 30 à 12 heures
<b>R.P.I. :</b>	
Ecole Primaire	02.33.04.77.58
Ecole Maternelle	02.33.52.97.60
Cantine	02.33.04.44.94
Garderie	02.33.04.44.94

## Désignation des délégués

### DELEGUES AU DISTRICT DES PIEUX

\* PASQUETTE Emile, LEMIERE André, LETERRIER Hélène

### DELEGUES OFFICE DU TOURISME

\* CAPELLE Théodore, DELANNOY Philippe

### DELEGUES DE LA COMMISSION D'INFORMATION DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES

\* de LARTURIERE Laure (titulaire), PASQUETTE Emile (suppléant)

### DELEGUES D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE

\* de LARTURIERE Laure (titulaire), SANSON Cécile (suppléante)

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

#### Titulaires

BEAUMONT André, LEROY Michel, GAUTIER Christiane  
CAPELLE Jean-Albert, LECONTE Jean,  
LE COUTOUR Claude (Octeville)

#### Suppléants

GUIFFARD Jean-Baptiste, LECARPENTIER Gaston,  
BONNET Claudine, LETERRIER Marie-Madeleine,  
LEMIERE Maurice,  
MOCQUET Charles (St-Christophe-du-Foc)

## Désignation des délégués aux commissions

### COMMISSION DES FINANCES

**Président** : PASQUETTE Emile  
**Vice-Présidente** : LETERRIER Hélène  
**Membres** : LEMIERE André  
de LARTURIERE Laure  
DELANNOY Philippe

### COMMISSION DES TRAVAUX

**Président** : PASQUETTE Emile  
**Vice-Président** : LEMIERE André  
**Membres** : de LARTURIERE Laure  
LETERRIER Hélène  
LEJUEZ Jacky  
LEMIERE Maurice  
LEJUEZ Maurice

### COMMISSION DE LA CANTINE

de LARTURIERE Laure, LEJUEZ Jacky

### COMMISSION SCOLAIRE

PASQUETTE Emile  
LETERRIER Hélène  
DELANNOY Philippe  
LEJUEZ Jacky

### COMMISSION DES LISTES ELECTORALES

**Président** : PASQUETTE Emile  
**Vice-Président** : LEMIERE André  
**Membres** : LEMIERE Maurice  
LEJUEZ Maurice  
DELANNOY Philippe  
**Hors Conseil** : BEAUMONT André, LE COUTOUR Joseph

## **COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES**

**Président** : PASQUETTE Emile

**Vice-Président** : DELANNOY Philippe

**Membres** : LEMIERE Maurice

LETERRIER Hélène

de LARTURIERE Laure

LEJUEZ Maurice (désigné responsable des locations, visites de la salle et de la facturation)

## **COMMISSION DU C.C.A.S. (Centre d'Action Sociale)**

### **Comme membres élus :**

**Président** : PASQUETTE Emile

**Vice-Présidente** : de LARTURIERE Laure

**Membres** : LEMIERE André

SANSON Cécile

LEJUEZ Jacky

### **Comme membres nommés :**

CAPELLE Viviane

BATAILLE Evelyne

LE COUTOUR Joseph

TESSON Geneviève

# ETAT-CIVIL 1999

## Naissances hors commune :

- |                    |                                 |
|--------------------|---------------------------------|
| * DELAUNAY Candice | le 06 juillet 1999 à Cherbourg  |
| * LEBAS Karl       | le 22 novembre 1999 à Cherbourg |
| * LETRECHER Jeanne | le 20 janvier 1999 à Cherbourg  |
| * MELAIN Elyse     | le 10 décembre 1999 à Valognes  |
| * SANSON Hélène    | le 06 octobre 1999 à Cherbourg  |

## Mariages :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| * ECOURTEMER Louis et LAUNAY Marie          | le 21 avril 1999     |
| * GUYRJAN Christian et GOSELIN Sophie       | le 16 octobre 1999   |
| * JOURDAN Jean-Marie et POUTREL Sylvie      | le 11 décembre 1999  |
| * JOURDAN Thierry et LEMIERE Marie-Laure    | le 7 août 1999       |
| * LE BLOND Sébastien et LEBAS Céline        | le 28 août 1999      |
| * LECARPENTIER Sébastien et DEREATTI Carène | le 14 août 1999      |
| * LEJUEZ Sébastien et ROGUE Cindy           | le 11 septembre 1999 |
| * LETERRIER Jean et BIKODI Thérèse          | le 10 avril 1999     |
| * MESLIN Sébastien et LAURENT Virginie      | le 4 septembre 1999  |

## Décès :

- |                  |                  |
|------------------|------------------|
| * MAGDELAIN Jean | le 23 avril 1999 |
|------------------|------------------|

## Transcriptions de décès :

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| * CAUVIN Fabienne épouse OLSZEWSKI | le 19 mai à Caen                 |
| * LEMIERE Paul                     | le 16 septembre 1999 à Cherbourg |

# LE BUDGET

Le budget 99 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : **705 369 F.**

Section d'investissement : **359 497 F.**

## IMPOTS LOCAUX

	1998	1999
* Taxe d'habitation	1,85 %	1,85 %
* Taxe foncière propriétés bâties	4,62 %	4,62 %
* Foncier non bâti	10,63 %	10,63 %
* Taxe professionnelle	3,97 %	3,97 %

## LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs de location en vigueur pour 2000 sont les suivants :

Une réunion (association hors commune ou particulier , ou rassemblement organisé par au moins 3 jeunes de la commune responsables )	<b>135,00 F.</b>
Une journée .....	<b>600,00 F.</b>
Une journée avec lendemain .....	<b>914,00 F.</b>
Une soirée ou ½ journée .....	<b>459,00 F.</b>

Il est demandé **312,00 F.** pour la location de la vaisselle

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril, il faut ajouter **88,00 F.** de plus par jour et **44,00 F.** par soirée ou ½ journée ou réunion pour le chauffage.

Un chèque de caution de **200,00 F.** est demandé pour les locations à partir d'une journée.



# REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

## BESNOISTVILLE - SAINT CHRISTOPHE SOTTEVILLE

### \* Effectifs rentrée 1999-2000

	2 ANS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Hamon	5	11	12							28
Mme Giraud			10	14						24
Mme Legriffon					10	10				20
Mme Danican						9	14			23
M. Lecouillard								11	10	21
	5	11	22	14	10	19	14	11	10	116

### \* Fonctionnement

Le fonctionnement de l'école est pris totalement en charge par le District (fournitures, entretien, etc.)

### \* Activités

organisées et financées entièrement par le District :

- . piscine à partir de la GS
- . tennis pour les CE
- . voile pour les CM
- . concert de l'Ecole de Musique

De plus, le District verse 5000,00 F. par an pour les transports des sorties pédagogiques et 75,00 F. par enfant pour les projets pédagogiques (classes transplantées, visites , etc.)

En mai 1999, deux classes sont parties en classe forêt près de Bagnoles de l'Orne. Ce projet de 45 000 F. a été financé :

- . 1/3 par les parents concernés
- . 1/3 par l'Association de Parents d'Elèves
- . 1/3 par le District

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont en hausse (surtout en maternelle). Les Maires du regroupement en ont fait part à l'Inspection de l'Education Nationale.

Madame l'Inspectrice a rencontré les Maires et la Directrice du RPI et a laissé envisager une ouverture à la rentrée si les effectifs sont suffisants.

L'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe maternelle permettrait un meilleur accueil des 2 ans.

## **GARDERIE PERISCOLAIRE**

La garderie est ouverte de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h 00.

Bernadette LECARPENTIER (diplômée du BAFA) en assure la responsabilité et est très appréciée des enfants. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, une adjointe est embauchée en Contrat Emploi Consolidé (Nathalie LEROY), le nombre d'enfants étant plus important.

Cette garderie est à la charge des 3 communes et reçoit une aide de la C.A.F.

Le tarif reste à 4,00 F. la demi-heure. La garderie est ouverte à tous les enfants fréquentant le RPI.



# BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale fonctionne grâce à une convention signée avec le Conseil Général.

De ce fait, nous recevons régulièrement en dépôt des livres de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

La BDP organise des formations aux personnes qui gèrent la bibliothèque. En 1999, deux bénévoles sont allées à Saint-Lô suivre ce stage.

Nous avons eu aussi l'occasion d'être invitées dans d'autres bibliothèques pour écouter des conteurs. Pour 2000, la bibliothèque de SOTTEVILLE s'est portée candidate et a été acceptée pour organiser une soirée le **19 MAI** au cours de laquelle vous pourrez venir écouter un conteur. Nous espérons que vous serez nombreux, vous ne serez pas déçus.

Nous vous invitons à visiter notre bibliothèque dans laquelle vous trouverez un millier de livres divers : dictionnaires, documentaires, biographies, livres locaux, romans, romans policiers, bandes dessinées, etc. pour tous les âges. En 1999, nous avons prêté 627 livres.

Actuellement, vous pouvez regarder en exposition les photos du Carnaval 99, de l'après-midi pétanque et de la soirée bal costumé.

## **Heures d'ouverture :**

- \* le mercredi de 14 h 30 à 16 h 00
- \* le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

## **Tarif des cotisations :**

- \* 10,00 F. pour les enfants jusqu'à 16 ans
- \* 35,00 F. pour les adultes

N° de téléphone : 02.33.53.41.21

Les permanences étant assurées par des bénévoles, nous faisons toujours appel aux bonnes volontés.

A bientôt à la bibliothèque

# TRAVAUX

## TRAVAUX FINANCES ET REALISES EN 1999

### Par la commune :

#### Voirie :

Entretien et aménagement des chemins ruraux.  
Elargissement de l'entrée de la chasse aux loups.  
Acquisition d'un chemin privé au Hameau Pasquier afin de connecter les eaux de pluie qui inondent le bas du village.  
Aménagement du terre-plein au Pont du Buisson..

#### Bâtiments :

Logement de fonction : rénovation du logement libéré par Mme Legriffon.

Eglise et cimetière : rénovation des peintures du plafond du chœur, traitement des bois de charpentes attaqués par les vrillettes, remplacement des barrières du cimetière (côté escalier)

Mairie : rénovation des peintures sur les boiseries extérieur, remplacement de la barrière entrée de cour, remise en valeur du lavoir du Hameau Salley (en cours).

Bibliothèque : travaux d'étanchéité, remplacement de solives et partie du plancher abîmés par les infiltrations d'eau.

### Par le District :

#### Bâtiments :

Ecoles : différents travaux d'entretien ont été réalisés par le District.

#### Voirie :

Agrandissement du virage du Hameau Maticat,  
Agrandissement du virage du Hameau Pasquier,  
Aménagement des chemins de randonnées à la Motterie et la chasse entre le Pont du Buisson et le Moulin,  
Assainissement des eaux pluviales au bas du chemin qui mène chez M. Le Coutour et M. et Mme Melain au Hameau Pasquier,  
Curage des voies communales.

## **PROJETS DE TRAVAUX POUR 2000**

### **Par le District :**

#### Voirie :

Elargissement de la route du SIC n° 2.  
Superficiel sur l'élargissement déjà réalisé, 100 mètres environ à l'entrée du Hameau de la Lande VC n° 102.  
Elargissement de la chaussée et revêtement de la voirie au Hameau Salley CR n° 4.  
Enrobé sur le parking près des écoles.  
Curage des fossés réalisé début 2000.  
Demande d'inscription d'aménagement du bourg.

#### Bâtiments scolaires :

Maternelle :	peinture des fenêtres intérieures salle de motricité et des vestiaires - façade ouest, vérifier et étancher une fuite d'eau au plafond salle de motricité (ancienne cheminée), pose d'étagères au-dessus des portemanteaux du vestiaire, pose d'un urinoir dans les sanitaires, côté préau, pose de soufflets de protection à toutes les portes confection d'un coffre à jouets, pose d'un verrou à la barrière principale.
Primaires :	remplacement des rideaux défectueux, pose de portemanteaux dans vestiaires (déjà demandé en 1998), réparer une gouttière, peindre les bancs situés dans la cour, peindre le bandeau du cache moineau sur tout le pourtour du bâtiment.

### **Par la commune :**

#### Bâtiments :

Projet de réfection partielle du logement de fonction de Mme Giraud.  
Renforcement de quelques fermes de la charpente de l'église.  
Peinture du bloc sanitaire.

#### Voirie :

Entretien des chemins ruraux.

## RECENSEMENT

Un recensement de la population a eu lieu en mars 1999.

L'agent désigné pour accomplir ce travail était Mme Cécile Sanson .

Au dernier recensement datant de 1990, la commune comptait 315 habitants, celui-ci en a dénombré **351**.

## CARTE NATIONALE SECURISEE

### Renseignements pratiques :

Les demandes doivent être déposées en Mairie du lieu de domicile.

La présence des demandeurs de plus de 13 ans est obligatoire.

Délai d'obtention : 1 mois environ.

Durée de validité : 10 ans.

### Pièces justificatives :

Un formulaire de demande, fourni par la Mairie, dûment complété et signé.

2 photographies d'identité de face (3,5 x 4,5) récentes, identiques et contrastées de préférence en noir et blanc.

Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète, à demander à :

- . la Mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né (e) en France
- . la Sous-Direction de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères  
44941 Nantes Cedex 09, si vous êtes né (e) à l'étranger.

## ENVIRONNEMENT

Le Maire rappelle que les décharges sauvages sont strictement interdites ainsi que les feux d'objets en matière plastique ou caoutchouteux qui polluent l'atmosphère.

Le District a ouvert une déchetterie le 21 juin 1999 où vous pouvez faire un apport volontaire de vos déchets sélectionnés comme ceci :

**Pour recycler, il faut trier !**

**Bouteilles en plastique**



**Boîtes métalliques, briques**



**Journaux, magazines, prospectus, cartonnets**



**Bouteilles, pots, bocaux en verre**



**Autres déchets dans la poubelle habituelle**

La déchetterie du Centre du Pieu  
Boulevard de Beaulieu - 50 140 725 PIEUX (N°711 140) 3314 21560



LES PIEUX DISTRICT  
Boulevard de Beaulieu - 50 140 725 PIEUX (N°711 140) 3314 21560

Un container à bouteilles est toujours à votre disposition sur la place de l'Eglise.

Sortir les poubelles « le mardi », jour de ramassage.

Nous constatons toujours une divagation des **CHIENS** ; les propriétaires sont priés de **BIEN VOULOIR LES RAMASSER.**

## ASSAINISSEMENT

Le District ayant compétence sur l'assainissement des eaux usées, il a été décidé que toute demande de permis de construire ou de réalisation devra être accompagné d'un projet homologué d'assainissement individuel.

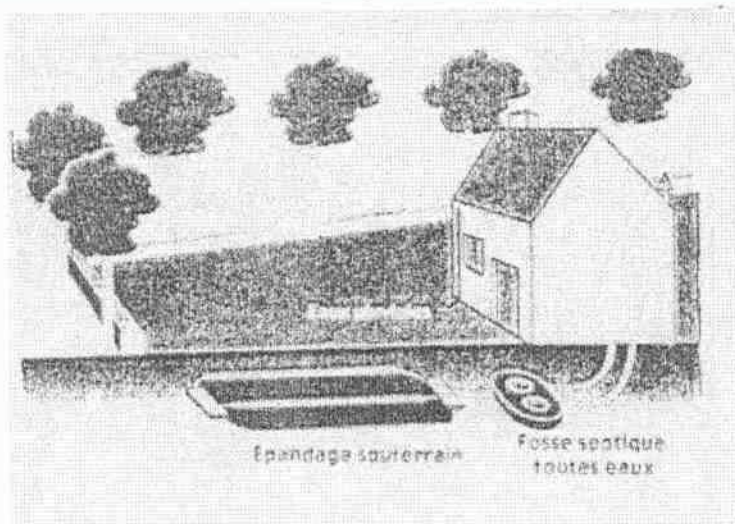
Selon les dispositions de l'article L 33 du Code de la Santé Publique, la collecte et le traitement de toutes vos **eaux usées domestiques** (de WC, de cuisine, de toilette, de lavage de la vaisselle et du linge, etc.) sont **OBLIGATOIRES**.

### **VOTRE HABITATION (ou votre construction) ...**

... en l'absence d'un réseau collectif, doit être équipée d'un dispositif d'assainissement autonome adapté notamment à la configuration du terrain et à la nature du sol.

Les installations sont à maintenir en bon état de fonctionnement.

Dans des conditions normales d'utilisation, la fosse septique doit être vidangée tous les trois ou quatre ans.



**Si vous avez recours à un assainissement autonome :** le District des Pieux vous propose de faire étudier la nature du sol et sa perméabilité, pour définir l'installation appropriée.

### **Vous pourrez ensuite :**

- \* choisir de réaliser, ou faire réaliser, vous-mêmes l'installation (le DISTRICT procédera ensuite au contrôle de la réalisation ;
- \* opter pour une réalisation par le DISTRICT qui fera intervenir une entreprise de son choix.



**DANS LES DEUX CAS :**

- \* retirer en Mairie le formulaire de demande d'assainissement autonome,
- \* compléter votre dossier,
- \* le déposer en Mairie.

**ATTENTION !**

Si vous avez besoin d'un permis de construire, vous devez déposer simultanément en Mairie les deux demandes :

- \* de permis de construire,
- \* d'assainissement autonome.

**Le permis de construire est refusé :**

- en l'absence d'un dispositif d'assainissement autonome ou si, en application de l'article L 421.3 du Code de l'Urbanisme, le dispositif n'est pas conforme aux dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'assainissement.

**Si vous souhaitez une information avant d'établir votre dossier de demande d'autorisation d'assainissement autonome, n'hésitez pas à consulter le Service Technique du**

**DISTRICT DES PIEUX  
31 route de Flamanville  
50340 LES PIEUX**

**Tél : 02.33.87.68.00**

# FESTIVITES DANS LA COMMUNE EN 99

## COMMEMORATION DU 8 MAI

En 1999, c'est à Helleville que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 8 mai pour les 15 communes du canton.

## FETE DES MERES

La Municipalité s'est fait un plaisir comme tous les ans de fêter les mamans et de leur offrir une rose.

Cette réunion, toujours émouvante, a permis ce jour là de rassembler un grand nombre d'habitants et de déguster le verre de l'amitié proposé par la commune .

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année, le jury tréauvillais était composé des personnes suivantes :

- \* Madame Jeanne-Marie SOREL
- \* Madame Marie CAPELLE
- \* Monsieur Henri LEONARD

qui ont eu la délicate mission de classer les maisons fleuries des sottévillais ayant accepté de participer à ce concours. La remise des prix a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre lors d'une petite réception

- |                         |                                 |                          |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| * 1 <sup>er</sup> prix  | : M. et Mme Charles ROPERT      | bon d'achat de 250,00 F  |
| * 2 <sup>ème</sup> prix | : Mme Jeanne COURTOIS           | bon d'achat de 150,00 F. |
| * 3 <sup>ème</sup> prix | : Mme Marie-Madeleine LETERRIER | bon d'achat de 100,00 F. |

Mmes Anne LETRESOR, Yvette LECARPENTIER, Josiane FAFIN, Cécile ROPERT, Viviane LEGOUPIL ont reçu une plante fleurie ; cette année, une nouveauté : le prix catégorie « parcs » attribué à Mme Ginette ERNOUF.

La Municipalité a été heureuse de recevoir le jury de Tréauville et les participants à ce concours et espère avoir encore plus de candidats en 2000.



## REPAS DES ANCIENS

Le 23 octobre, les Anciens de la commune se sont retrouvés pour le repas annuel offert par la Municipalité et le C.C.A.S.

A la table d'honneur, aux côtés du Maire M. Emile PASQUETTE et des Abbés MILCENT et COSNEFROY, avaient pris place les doyens de l'assemblée : Renée HAMEL, 85 ans et Marcel THYBERT, 78 ans. Les doyens de la commune, Clément HAIRON, 86 ans et Marie LEMIERE, 87 ans n'avaient pu participer à cette joyeuse réunion.

Le Président de la Commission « Fêtes et Cérémonies », Philippe DELANNOY avait fait appel aux talents culinaires d'Antoine CAUVIN, traiteur à Virandeville qui régala l'assemblée de son succulent repas.

Bonne ambiance, chansons et poèmes en patois ; tout était là pour réussir cette journée.



*Les aînés réunis pour la photo souvenir.*

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Anciens Combattants entourés de la Municipalité et de quelques habitants sont allés déposer une gerbe au Monument aux Morts et rendre les honneurs aux soldats tombés au combat. La cérémonie pour les 3 communes eut lieu ensuite à Benoistville.

# **ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVÉS**

## **RPI – BENOISTVILLE – SOTTEVILLE – ST CHRISTOPHE DU FOC**

Cette association fonctionne depuis le regroupement pédagogique entre Benoistville, Sotteville et Saint-Christophe-du Foc en septembre 1991.

Son but est d'organiser des manifestations afin de financer certaines activités scolaires (sorties pédagogiques, cinéma, classes transplantées, jouets de Noël, etc.)

L'an dernier, les enfants des classes de CP - CE1 - CE2 sont parties en classe transplantée à Bagnoles de l'Orne.

Cette année, l'association financera les jouets de Noël et organisera l'arrivée du Père Noël à l'école, le cinéma pour tous à Noël, des sorties pédagogiques.

L'association a prévu une soirée dansante le 18 mars 2000 à la salle de Benoistville, la kermesse en fin d'année et une vente de tickets à gratter.

Nous espérons vous voir nombreux à ces manifestations.

### **Composition du bureau :**

<b>. Présidente</b>	Mme Nelly BUTEL – Saint Christophe du Foc
<b>. Vice-Présidente</b>	Mme Fabienne LE BREDONCHEL – Benoistville
<b>. Vice-Président</b>	M. Olivier BONNET – Sotteville
<b>. Trésorière</b>	Mme Catherine LEFRANCOIS – Benoistville
<b>. Secrétaire</b>	Mme Christine LENORMAND – St Christophe du Foc

### **Membres de l'association :**

Anne LETRESOR	Ghyslaine LAURENT
Régine VAUTIER	Josiane FAFIN
Catherine BUHOT	Sophie VICOMTE
Thérèse LESEIGNEUR	Karine NOVINCE
Annie MAUGER	Christelle LEBLOND
Nathalie LEMARCHAND	Nathalie LEROY
Marc DOUCET	

Merci à toutes ces personnes qui donnent beaucoup de leur temps (bénévolement) à l'association.

La Présidente

**Nelly BUTEL**

## **A. I. G. R. S..**

L'A.I.G.R.S. gère la restauration des enfants scolarisés au R.P.I..

### **Le conseil d'administration est composé de 12 membres :**

- . 6 membres conseillers municipaux (2 par commune)
- . 6 membres élus pour un an parmi les parents d'élèves.

. <b>Président</b>	M. Daniel AUBERT –Benoistville
. <b>Vice-Présidents</b>	Mme Blandine LEGROS –Saint Christophe du Foc M. Christophe VAUTIER – Benoistville
. <b>Secrétaire</b>	Mme Dominique AUBRY – St Christophe du Foc
. <b>Trésorière</b>	Mme Laure de LARTURIERE – Sotteville
. <b>Membres</b>	Catherine HEBERT , Patricia ROULLAND, Nicole ORANGE Fabienne LEBREDONCHEL, Marie-Françoise BONNISSANT, Jacky LEJUEZ

Les repas sont achetés à la cantine de La Forgette – Les Pieux.

Mme LE FAIX est chargée du transport dans des containers qui les maintiennent au chaud.

Comme chaque année, L'A.I.G.R.S. participe au Noël des enfants en offrant un goûter et des chocolats.

### **Fonctionnement :**

Actuellement, l'A.I.G.R.S. emploie 5 personnes :

- . Mme Nicole LE FAIX – Responsable
- . Mme Monique MONTREUIL – Benoistville
- . Mlle Martine ROPERT – Sotteville
- . Mme Christiane GAUTIER – Sotteville
- . Mme Martine LAPLACE – Saint Christophe du Foc

# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

**P.G. C.A.T.M. T.O.E.**

Le conseil d'administration est composé comme suit :

<b>* Président</b>	Maurice LEJUEZ
<b>* Trésorier Secrétaire</b>	René DESPREZ
<b>* Membres élus</b>	Paul CAUVIN Albert HAMELIN Roger LECARPENTIER Jean LECONTE Emile PASQUETTE
<b>* Membre bienfaiteur</b>	Hélène LETERRIER

L'amicale a tenu son assemblée générale le 9 décembre 99.

Le Président a rappelé les activités de l'année :

- . le 24 janvier : galette des rois offerte aux habitants avec l'Association de Loisirs et le Club « La Joie de Vivre »
- . le 8 mai était organisé par Helleville pour le canton
- . le 11 novembre, dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Sotteville puis cérémonie de commémoration à Benoistville avec Saint Christophe du Foc.

# ASSOCIATION DE LOISIRS DE SOTTEVILLE

## Composition du bureau

* <b>Président :</b>	Thierry FLEURY
* <b>Vice-Président :</b>	Stéphane FAFIN
* <b>Trésorier :</b>	Gilbert CARON
* <b>Trésorier adjoint :</b>	René DESPREZ
* <b>Secrétaire :</b>	Marylise CARON
* <b>Secrétaire adjoint :</b>	Nathalie SALLEY

## Membres

Didier BRISSET, Gérald CARON, Bruno HIRON, Bernadette LECARPENTIER, Vanessa LECARPENTIER, Florence LECONTE, Geneviève LECONTE, Joseph LE COUTOUR, Viviane LEGOUPIL, Maurice LEJUEZ, Auguste LETABLIER, Hélène LETERRIER, Emile PASQUETTE, Richard SALLEY, Myriam TOURATIER.

## Animations organisées fin 98 et en 99

- \* 12 décembre 98, comme chaque année, pour donner à notre Commune un air de fête, nous avons installé et décoré des sapins ainsi que 3 étoiles illuminées fabriquées par nos soins. Il y avait un sapin dans chaque village et quatre dans le bourg.
- \* 24 janvier 99, à l'occasion de l' Epiphanie et comme le veut la tradition, les trois Associations de la Commune - le Club « La Joie de Vivre », les Anciens Combattants et nous mêmes – avons eu le plaisir d'inviter les Sottevillais à venir tirer les Rois, tout en écoutant deux jeunes filles jouer de l'accordéon. Une soixantaine de personnes ont répondu à cette invitation.
- \* 20 février, défilé du mardi-gras pour les enfants. Partis du bourg, nos jeunes amis, après avoir traversé le Hameau Salley, ont pu goûter et danser lors de leur retour à la salle communale. Bien sûr, en fin d'après-midi, le méchant SOTTI-VILAIN a été jugé par un tribunal populaire puis conduit sur le bûcher par une foule en liesse.
- \* 24 avril, un bal costumé sous chapiteau était organisé. De gros efforts ont été déployés pour assurer la réussite de cette manifestation et passer une agréable soirée dansante.
- \* 6 juin, tournoi de pétanque. Tout était au rendez-vous pour que cette journée, qui sera renouvelée, soit une réussite : 26 équipes engagées, ambiance superbe et beau soleil.
- \* 21 août, comme chaque été, un méchoui était organisé. Environ 80 convives le midi et une trentaine le soir ont pu satisfaire leur appétit. La journée s'est finie en musique, comme d'habitude.
- \* en décembre 99, nouvelle pose des sapins et illuminations.

Pour toute la préparation, l'organisation que nécessite la réussite de ces manifestations diverses, un grand merci aux membres de l'Association et à tous les bénévoles qui ont su s'investir pour le plaisir de tous.

## CLUB « LA JOIE DE VIVRE »

L'association regroupe 29 adhérents qui se réunissent le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à la salle communale. Ces après-midi se passent en discussions, jeux et se terminent par un goûter.

Au cours de l'année 99, un des adhérents est décédé : Paul LEMIERE., d'autres ne peuvent venir à cause de maladies ; nous avons toujours une pensée pour les absents. Quelques nouveaux retraités sont venus nous rejoindre dans nos sorties.

### Activités au cours de l'année :

- \* 24 janvier, Galette des Rois avec les l'Association de Loisirs et les Anciens Combattants, après-midi animée par deux jeunes accordéonistes et très réussie.
- \* 28 mars, loto avec de nombreux lots à gagner et une forte participation de personnes venant d'un peu partout. Merci aux bénévoles pour le coup de main.
- \* 6 mai, sortie en direction de Bricquebec pour découvrir le Musée « A la recherche du temps perdu » dans lequel sont rassemblés de nombreux outils datant d'avant la mécanisation pour cultiver la terre et servir à la ferme. Ensuite, visite de la biscuiterie de Sortosville-en-Beaumont..
- \* 24 juin, sortie annuelle du club : visite du Musée de Regnéville qui présente l'histoire des techniques de production et d'utilisation de la chaux puis déjeuner à Coutances. L'après-midi, visite de la fabrication des Jambons d'Antan à La Chapelle en Juger et dégustation de produits. Ensuite, direction Villiers Fossard pour la visite des Jardins d'Elle couvrant une surface de 2,5 ha, 2 kms d'allées en labyrinthe et 2 500 variétés de végétaux à admirer. Le soir, le diner à la Ferme Auberge de Giesville sur Douve va clôturer cette journée magnifique. Retour à Sotteville en chantant.
- \* 28 novembre, second loto de l'année avec une assemblée encore plus importante qu'au premier à la grande satisfaction des organisateurs.
- \* 7 décembre, Assemblée Générale : pas de changement dans la composition du bureau.

Nous espérons que 2000 nous réunira encore plus nombreux dans nos activités. Amis retraités, venez nous rejoindre pour passer quelques moments heureux.

Le Bureau



# LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

## LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

### PARENTS

- qui employez une assistante maternelle agréée,
- qui recherchez un mode d'accueil pour vos enfants,

### Le Relais vous propose :

- des informations sur les différents modes d'accueil
- une aide personnalisée dans vos recherches pour trouver une assistante maternelle : mise à disposition des offres disponibles
- des informations sur vos droits et vos obligations : aides CAF, déductions fiscales, rémunération...
- un soutien technique dans votre fonction d'employeur : bulletin de salaire, URSSAF...
- des conseils entourant l'accueil de vos enfants.

### PARENTS, ASSISTANTES MATERNELLES

Vous aider, c'est vous apporter :

- aide
- conseil
- échange
- information
- soutien

### ASSISTANTES MATERNELLES

- qui avez la responsabilité de l'accueil d'enfants,
- qui recherchez un enfant à accueillir,

### Le Relais vous propose :

- des informations sur votre statut : rémunérations, droits et obligations...
- une aide dans votre profession : documentation spécialisée, prêt de jouets, conseils...
- la possibilité de rencontrer d'autres assistantes maternelles : réunions, animations, ludothèque...
- une écoute : exprimer vos attentes et vos difficultés...

### PERSONNES NON AGRÉÉES

Vous trouverez au Relais

des renseignements concernant :

- l'agrément,
- les avantages fiscaux,
- la couverture sociale.

### PERMANENCE D'ACCUEIL

LUNDI  
8h.30 à 12h.30

MARDI  
9h.00 à 12h.30  
et de 16h.00 à 18h.30

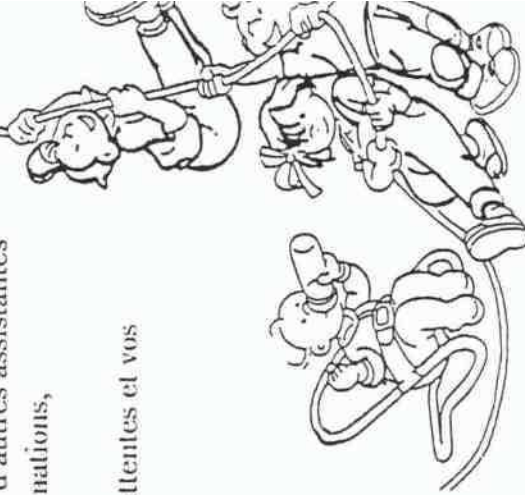
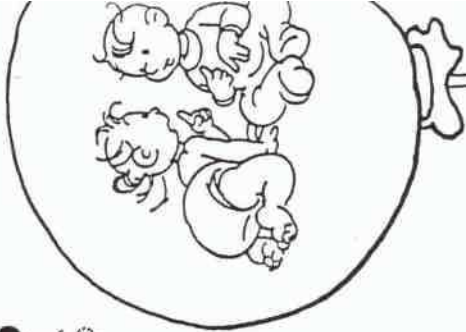
VENREDI  
13h.30 à 16h.30

Pour toute information,  
contactez l'animatrice du relais  
C. BONNEMAINS  
au 02.33.52.12.78

5 route de la Forgette

### POUR TOUS

Vous trouverez au Relais  
des brochures d'information, des revues,  
des livres de la documentation.



# **A D M R**

## **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL**

Le siège de la Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural est situé :

**11. Chemin de la Haute Folie  
50008 SAINT LO  
Tél : 02.33.57.42**

**Les services de l'ADMR disponibles sur la commune sont :**

### **LE SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE ET AUXILIAIRE FAMILIALE :**

Il a pour but d'aider ou de remplacer la mère de famille dans les moments difficiles (maternité, maladie, accident, difficultés sociales, éducatives, etc.).

Une prise en charge partielle par la C.A.F. ou par une Caisse d'Assurance Maladie est possible.

La participation familiale est calculée selon les ressources et la composition de la famille.

### **SERVICE D'AIDE MENAGERE :**

Il permet aux retraités de continuer à vivre chez eux.

#### **Qui peut en bénéficier ?**

Les personnes âgées ressortissantes de l'Aide Sociale  
Les titulaires de la carte d'invalidité  
Les personnes retraitées de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Caisse des Artisans, des Commerçants, des Fonctionnaires, des Militaires, des Agents des Collectivités.

#### **Les conditions d'attribution :**

Etre retraité du régime concerné  
Ne pas dépasser un certain plafond de ressources fixé par la Caisse  
Avoir un état de santé nécessitant une aide matérielle.

### **LE SERVICE AUXILIAIRE DE VIE :**

Les aides à domicile interviennent chez la personne handicapée, jeune ou âgée. L'ADMR est le seul organisme reconnu pour ce type de service et son financement est limité à 20 postes.

## **EMPLOI DIRECT A DOMICILE – SERVICE « TIERCE PERSONNE » FEMME DE MENAGE :**

### **Qui peut en bénéficier ?**

Les retraités dont la participation Aide Ménagère est trop élevée ou le nombre d'heures accordées insuffisant  
Les personnes handicapées  
Tous les particuliers qui désirent employer une personne.

Dans le cadre de cette intervention, le rôle de l'ADMR est :

L'information des employeurs sur les possibilités d'aides financières, de déductions d'impôts  
D'assurer la gestion administrative de l'emploi (bulletin de salaire, déclaration URSAFF)  
L'usager étant employeur, il peut choisir la durée de l'intervention.

## **DOMICILE SERVICES**

### **Qui peut en bénéficier ?**

Toutes les personnes qui, pour des raisons soit d'âges, de revenus, de situation familiale ne peuvent bénéficier d'aucun des services précédemment cités, peuvent se retourner vers DOMICILE SERVICES.  
Aucune condition n'est exigée.

Les intervenants sont des demandeurs d'emploi, de préférence sans activité ou exerçant une activité très partielle (maximum 750 heures par an, tous emplois confondus).

## **LA TELESECURITE OU TELEALARME**

L'ADMR est membre de l'Association Télésécurité 50 qui vend ou loue des appareils que l'on branche sur les téléphones. Ces appareils permettent aux utilisateurs d'appeler en cas d'urgence à toute heure du jour et de la nuit. Le Conseil Régional accepte d'aider les personnes âgées à financer les frais de location (240,00 F./mois) selon les ressources. Des caisses de retraites complémentaires accordent également un financement.

### **Certains habitants de la commune utilisent déjà ces services**

### **D'autres personnes peuvent certainement en bénéficier**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

**Pour les familles**

Permanence Nord-Cotentin à OCTEVILLE  
02.33.04.90.88

**Pour les personnes âgées**

René DESPREZ  
02.33.52.09.06

# Caisse d'Allocations Familiales de la Manche

**ANTENNE C.A.F d'OCTEVILLE**  
**Rue de L'Ile de France**  
**50130 OCTEVILLE**

**TELEPHONE LIGNE PUBLIC : 02.33.87.30.92**

Accueil  
*du Lundi au Vendredi, de 8 h 30 à 12 h*

Permanences

Technicien Conseil  
Lundi - Mercredi - Vendredi, de 8 h 30 à 12 h

Travailleur Social  
du Lundi au Vendredi, de 8 h 30 à 12 h

**ASSEDIC**

**OFFRES D'EMPLOI**

**LE RELAIS A.N.P.E.**

17, route de FLAMANVILLE

LES PIEUX

EST A VOTRE DISPOSITION

**DE 9H A 12H**  
**ET DE 14H A 16H**

**DU LUNDI AU VENDREDI.**

# **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE**

**HAMEAU LA CAMPAGNE L'AUBADE 50340 FLAMANVILLE**

LE SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE DU CANTON DES PIEUX A ETE MIS EN PLACE EN 1991 PAR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE DONT LE SIEGE SOCIAL EST A LA MAIRIE DE FLAMANVILLE ET SON BUREAU A LA M.A.P.A.D.

Son but est d'améliorer la qualité de vie des retraités du canton, actuellement avec l'aide de deux salariées : Mme Martine DEVEUX de Flamanville au secrétariat, Mme Jocelyne MENARD de Pierreville au portage de repas.

**LE S.A.G. (SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE) VOUS PROPOSE**

## **PORTAGE DE REPAS :**

pour un prix de 35,00 F., vous pouvez être livré chez vous de repas équilibrés, potage, hors d'œuvre, viande ou poisson garni de légumes, fromage ou dessert, pain pour un ou plusieurs jours de la semaine, à votre choix.

## **TRANSPORT :**

permet aux retraités de se rendre le vendredi matin aux Pieux pour la somme de 20,00 F. aller et retour quel que soit l'endroit de prise en charge : aller entre 9 h 00 et 10 h 00, retour entre 11 h 30 et midi. A partir de 11 h 00, les personnes transportées peuvent déposer leurs courses ou se reposer à la salle d'activités mise à disposition par la Mairie des Pieux.

## **HABITAT :**

Propriétaires ou locataires, vous désirez effectuer des travaux dans votre logement. (chauffage, isolation, sanitaires, plans inclinés, barres d'appui, etc.), le S.A.G. peut vous aider à demander une aide auprès des caisses de retraites, D.D.E. et du Conseil Général.

## **CINEMA :**

En partenariat avec Générique et les Clubs, des séances de cinéma suivies d'un goûter sont proposées à la Salle du Rafiot à Flamanville pour un prix de 21,00 F. pour les adhérents à un Club, 25,00 F. pour les non-adhérents.

Pour avoir plus d'informations sur ces services  
TELEPHONEZ au 02.33.87.62.35  
ou allez aux permanences du S.A.G.  
toutes les semaines aux Pieux le mardi  
à l'Espace Social de 14 h 00 à 16 h 00

# SOCIETE DE CHASSE

## F.C.M. 77

### Composition du bureau :

* <b>Président</b>	M. Michel LAHAYE
* <b>Secrétaire</b>	M. Didier CAUVIN
* <b>Trésorier</b>	M. Noël PILARD
* <b>Membres</b>	M. Stéphane COURTOIS
	M. Michel LECARPENTIER
	M. Emmanuel ADAM
	M. Christophe LECARPENTIER
	M. Bernard BUHOT
	M. Alban LERAT
	M. Philippe LECARPENTIER

L'association regroupe 33 chasseurs pour les deux communes, SOTTEVILLE et SAINT CHRISTOPHE DU FOC.

La surface de chasse est de 386 hectares, réserve et refuge compris.

Le ball-trap n'a pu s'organiser par manque d'aide au déroulement de celui-ci.

Un bouchage de brèches a eu lieu le 6 février sur l'ensemble de la Société.

Une battue aux nuisibles a été effectuée le 20 février.

L'équipe de la Société vous adresse ses meilleurs vœux pour l'an 2000.

## La page de la Paroisse : Un jubilé, pourquoi faire ?

A partir des dalles funéraires, bien décorées par des croix nimbées, qui sont à la base du clocher de Sotteville, on pourrait sans doute dater assez précisément la reconstruction du clocher... 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> siècle ? C'est à cette époque que les "jubilés" ont été remis en vigueur dans l'église universelle !

L'année 2000 est une année jubilaire, une année Sainte, parce que nous célébrons cette année le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ !... Mais on ne va pas pendant 365 jours parler de la Nativité du Fils de Dieu.

En fait les années jubilaires remontent beaucoup plus loin. La Bible en parle dans le livre du Lévitique (Lv.25.10-13), et dans le Livre d'Isaïe (58,6)... Que devaient faire les croyants ? Ce n'était pas une fête pour tout le monde ! Seuls, pourrait-on dire, en profitaient vraiment les plus pauvres les esclaves, les prisonniers, les immigrés : toutes les dettes devaient être remises sans compensation, tous les prisonniers devaient être libérés, les esclaves (souvent devenus esclaves pour payer quelques dettes importantes) retrouvaient leur liberté... Tout au long des années de Jubilé, il fallait faire prévaloir le droit !... Chacun était ainsi invité à se recentrer sur Dieu. Les plus pauvres pour rendre grâce de ce qui leur arrivait ; les plus riches reconnaissaient que Dieu avait toujours le dernier mot ! Tout homme est invité à le reconnaître.

Dans le même sens, aujourd'hui, au cours de l'an 2000, tout chrétien est invité à se recentrer sur Dieu : "Dieu, premier servi" disait Jeanne d'Arc ! Que propose la Paroisse Notre-Dame des Pieux, que propose le Diocèse de Coutances dont nous sommes ?

Des choses toute simples, et très concrètes sur le plan de la Solidarité.

- chaque été, plus de 200 enfants pourraient venir en vacances dans la Manche : il manque 30 familles d'accueil ! Qui ouvrira la porte de sa Maison (avez-vous vu la grande oriflamme dans l'Eglise des Pieux : "*Ouvrez grande votre porte ?*")

- accomplir des gestes de solidarité comme le "don du sang" ou le "don d'organes" : l'amour du prochain peut aller jusque là, sans nuire la plupart du temps à sa propre santé.

- soutenir les actions d'insertion : dans la Manche il y a encore plusieurs milliers de chômeurs; des associations s'en préoccupent : pourquoi pas les rejoindre ?

- A St Lô, existe une "boutique Artisans du Monde" qui agit pour promouvoir une juste rémunération aux petits producteurs du Tiers-Monde... exemple : café 'Max Havelaar'...

"Donne du Coeur à ta vie" et "Donne de la Lumière à ton coeur" disait Mgr Fihey aux jeunes en ouvrant le Jubilé à Coutances le 9 Janvier. Nous aussi emboîtons leur le pas.

Dominique Milcent

**Rappel :-** La messe est célébrée en l'église de Sotteville tous les premiers jeudis du mois, à 10h.

- Les enfants du catéchisme vont à Benoistville le mercredi (10h30 à 11h45). Contact : Mme Jocelyne Mahieu tél 02 33 04 41 19.

La communauté-Relais est animée par M-T. Lemièrè.

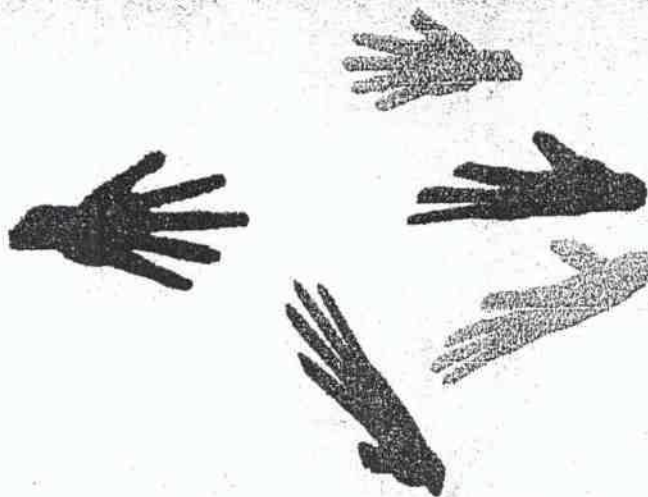
- Pour les obsèques voir MM Leterrier, MT Lemièrè.

- Plein Vent (Journal paroissial) : Cécile Sanson.

- Les malades : Joseph Lecoutour.

- Le curé : D. Milcent Les Pieux : 02.33.52.43.41.

# **Service d'Aide aux Victimes** **et** **d'Accès aux Droits**



***Vous avez été victime d'une infraction,  
l'A.C.J.M. vous explique gratuitement  
comment défendre vos Droits***

☞ *Vous avez été victime d'un cambriolage, d'un vol ou d'un abus de confiance, d'une escroquerie, d'une agression physique ou sexuelle, d'un accident de la circulation, de conflits de voisinage...*

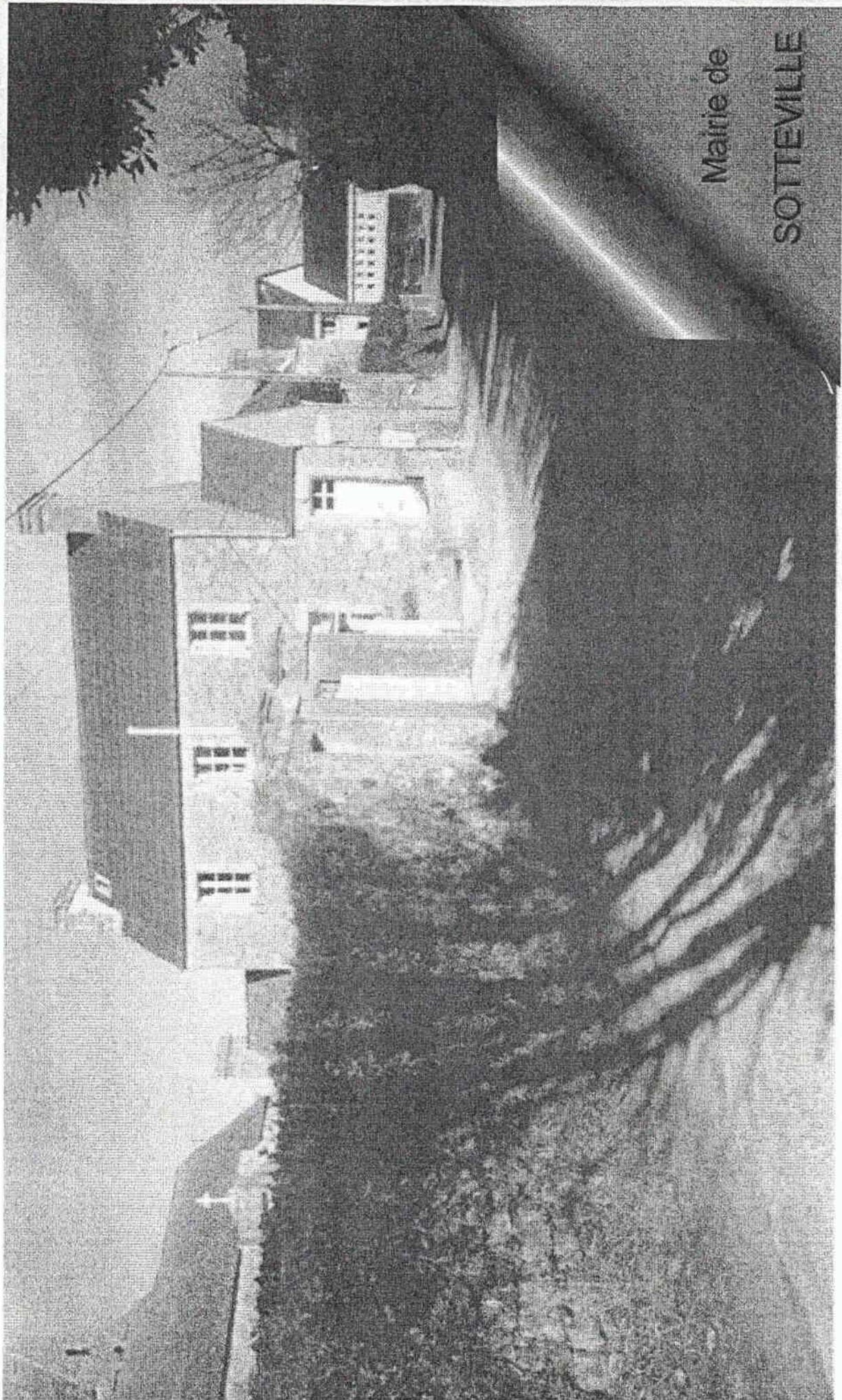
☞ *Le service d'Aide aux Victimes peut vous accueillir, vous écouter, vous informer des démarches privées, administratives ou judiciaires à entreprendre, vous informer de vos droits en matière d'indemnisation...*

☞ *Il vous suffit de venir à la permanence située :*

**Espace Social  
Relais A.N.P.E.  
17, Rue de Flamanville  
50340 LES PIEUX**

**tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30.**





Mairie de

SOTTEVILLE